



Réflexions Lasalliennes

N°. 3b

Frères des Écoles Chrétiennes

Septembre 2001

Les Droits de l'Enfant

[Adaptation d'un service de prières par le Frère Raymond Suplido des Philippines]

Souvenons-nous que nous sommes en la sainte Présence de Dieu

Lecture

tirée de : « Urgences éducatives », dans la Circulaire 447 :
Les Documents du 43ème Chapitre Général (1er Octobre 2000), p. 26.

« La Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant* (1989) est un instrument ratifié sur le plan international pour lutter contre l'exploitation des enfants et des jeunes. Bien que la Convention ait été recommandée par le 42ème Chapitre Général (Circulaire n° 435, p. 23, Constats 2.1) et aussi dans la lettre pastorale du Frère Supérieur Général (janvier 1999), son contenu n'est pas bien connu ni compris par les Frères et les Partenaires. [En outre, nous notons que] les normes culturelles ne sont pas toujours en accord avec les articles de la Convention. »

Chant approprié [par exemple, « *Whatsoever You Do* » - « *Fais paraître ton jour* » Y 53].

Notre réponse

d'après la Convention sur les Droits de l'Enfant (1989), la Lettre Pastorale du Frère Supérieur Général (1999), et Marc 10.

Tous : « Laissez venir à moi les petits enfants; ne les empêchez pas, car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume de Dieu. » (Mc 10,14).

Lecteur 1 : « Les Gouvernements reconnaissent que tout enfant quel qu'il soit a le droit inhérent à la vie » (CDE, N° 6).

Lecteur 2 : « Tragiquement, la société aujourd'hui manque d'un consensus moral concernant le droit des enfants à la vie avant la naissance. Des millions d'enfants non-nés sont tués par avortement chaque année... et ... l'UNICEF déclare que durant la dernière décennie deux millions d'enfants sont morts dans des conflits armés. » (LP, pp. 14, 20).

* La "Convention sur les Droits de l'Enfant" est disponible, en format Acrobat Reader (.pdf), dans la section "Publications" de notre page web: www.lasalle.org

- Tous : « Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas, car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume de Dieu. » (Mc 10,14).
- Lecteur 1 : « Les Gouvernements assureront dans toute la mesure du possible la survie et le développement de l'enfant » (CDE, N° 6).
- Lecteur 2 : « Des enfants, en nombre alarmant, sont victimes de la pauvreté, non seulement dans des pays économiquement pauvres, mais aussi dans des pays économiquement développés... Alors que la pauvreté affecte des enfants de tous les groupes ethniques, elle frappe tout d'abord ceux de ce qu'on appelle les 'minorités', comprenant les immigrants et les réfugiés... Cent cinquante millions d'enfants peuvent être considérés comme analphabètes. » (LP pp. 15, 19)...
- Tous : « Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas, car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume de Dieu. » (Mc 10,14).
- Lecteur 1 : « Les Gouvernements s'assureront qu'un enfant ne soit pas séparé de ses parents contre sa volonté » CDE, N° 9).
- Lecteur 2 : « Beaucoup d'enfants, particulièrement quand ils appartiennent à des familles monoparentales, souffrent quand le faible taux de croissance économique entraîne la réduction des salaires... Les Nations Unies estiment qu'il y a plus de cent cinquante millions d'enfants de la rue dans le monde, un nombre qui croît chaque jour. Leur âge va de trois à dix-huit ans. Quarante pour cent d'entre eux n'ont pas de foyer. Les autres 60% travaillent dans les rues pour aider leurs familles. » (LP. p. 15-16).
- Tous : « Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas, car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume de Dieu. » (Mc 10,14).
- Lecteur 1 : « Les Gouvernements prendront toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant de toutes les formes de violence physique ou mentale, de blessure ou d'abus, de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris les abus sexuels, lorsqu'il est sous la protection des parents, des tuteurs juridiques, ou de toute autre personne qui a le soin de l'enfant » CDE, N° 19).
- Lecteur 2 : « Les filles ont à faire face à une situation encore plus défavorable. La naissance d'une fille est, dans certains pays, considérée comme un handicap... Chez les filles, il y a un taux très élevé de mortalité et d'analphabétisme... Les fillettes endurent fréquemment la servitude domestique, la violence, l'exploitation sexuelle, le viol et même l'assassinat. Des millions d'enfants, tant garçons que filles, sont victimes de sévices sexuels, souvent accompagnés de violences. Les personnes qui exercent ces sévices sont souvent, c'est triste à dire, des membres de leur propre famille ou des amis en qui on a confiance... (LP p. 16-17).
- Tous : « Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas, car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume de Dieu » (Mc 10,14).
- Lecteur 1 : « Les Gouvernements reconnaissent qu'un enfant mentalement ou physiquement handicapé doit jouir d'une vie plénière et décente, dans des conditions qui assurent la dignité, promeuvent l'indépendance, et facilitent la participation active de l'enfant dans la communauté » (CDE, N° 23).

Lecteur 2 : « Douze millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année dans des pays en voie de développement... La condition de beaucoup de ces handicapés défie toute description. Certains sont victimes de sévices physiques ou sexuels et/ou d'alcoolisme... Des adultes handicapés sont présents dans les centres conçus pour enfants et adolescents... ils sont là parce qu'ils n'ont nulle part ailleurs où aller » (LP pp. 17-19).

Tous : « Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas, car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume de Dieu » (Mc 10,14).

Pause pour une réflexion tranquille. D'après les « Orientations » dans la Circulaire 447, p. 27

- « *Les Frères et les Partenaires ont besoin d'être plus conscients du contenu de la Convention.* »
- « *La mise en pratique doit s'adapter aux conditions locales.* »
- « *La mission éducative lasallienne doit être orientée vers les enfants dont les droits ne sont pas protégés.* »
- « *La réponse des Frères et des Partenaires aux exigences de la Convention doit se faire dans une perspective évangélique.* »

Lecture: dans « Le Frère des Écoles Chrétiennes dans le monde d'aujourd'hui »:
Une déclaration : N° 40,5.

« La Parole de Dieu ne tombe pas d'en-haut, abstraite, sur des individus anonymes; elle vient toujours rejoindre, éclairer, approfondir une expérience humaine. Ce n'est pas d'abord dans les livres ou dans des mots que les jeunes rencontrent le Dieu qui les appelle par leur nom, mais dans leur catéchiste. »

Notre réponse: adaptation de 2 Corinthiens 3 & 4 dans les Prières Lasalliennes (1980) du Frère Nicolas Huntchinson.

Tous : Nous sommes des ambassadeurs pour le Christ.
C'est comme si Dieu appelait par notre intermédiaire;
et l'appel que nous lançons au nom du Christ est :
Réconcilie-toi avec Dieu!

Côté 1 : Comme le dit Saint Paul:
Vous êtes une lettre du Christ,
rédigée par nous,
et écrite non avec de l'encre
mais avec l'Esprit du Dieu vivant,
non sur des tables de pierre
mais sur les tablettes de vos coeurs vivants.

Côté 2 : Devant Dieu, nous en sommes sûrs par le Christ :
non que nous soyons nous-mêmes qualifiés

pour revendiquer quoi que ce soit comme nôtre.
Toutes nos qualifications viennent de Dieu...

Côté 1 : Et nous avec notre visage à découvert
qui reflète comme un miroir l'éclat du Seigneur,
nous devenons tous l'image que nous reflétons.
Ceci est l'oeuvre du Seigneur qui est Esprit...

Côté 2 : Car ce n'est pas nous-mêmes que nous prêchons
Mais bien le Christ Jésus comme Seigneur,
et nous-mêmes comme serviteurs de Jésus.

Côté 1 : C'est le même Dieu qui a dit :
« Que la lumière brille dans les ténèbres »,
lui qui nous a appris
à rayonner la connaissance de la gloire de Dieu,
la gloire sur le visage du Christ.

Côté 2 : Nous ne sommes que les vases d'argile
qui renferment ce trésor,
pour montrer qu'un pouvoir si irrésistible
vient de Dieu et non de nous-mêmes.

Côté 1 : Nous sommes cernés par des difficultés,
mais jamais coincés, comme au pied du mur,
nous n'avons pas de réponses à nos problèmes,
mais nous ne désespérons jamais.

Côté 2 : Nous avons été persécutés,
mais jamais abandonnés;
abattus,
mais jamais tués.

Côté 1 : Toujours, partout où nous allons,
nous portons en notre corps, la mort de Jésus,
afin que la mort de Jésus, aussi,
soit toujours aperçue dans notre corps.

Côté 2 : Gloire au Père, et au Fils,
et au Saint Esprit.

Côté 1 : Comme il était au commencement, maintenant,
et toujours, pour les siècles des siècles. Amen.

Tous : Nous sommes des ambassadeurs pour le Christ.
C'est comme si Dieu appelait par notre intermédiaire;
et l'appel que nous lançons au nom du Christ est :
Réconcilie-toi avec Dieu !

Pause pour une réflexion tranquille adaptée d'après la Circulaire 447, pp. 27-30.

- *Est-ce que je coopère avec les organisations locales qui travaillent pour la promotion des droits des enfants?*
- *Suis-je prompt à informer les autorités locales des violations sur les enfants?*
- *Qu'est-ce que je fais moi-même pour assurer que les droits des enfants sont mieux compris et leur application mieux assurée?*

Prière d'intercession. [Répons : *Seigneur, écoute notre prière.*]

- *Pour qui ou pour quoi prions-nous?*

Prière de clôture, cantique G 212 cité d'après le livre du Frère Jean Pungier, *Une spiritualité pour enseignants et éducateurs*, p. 42.

Tous : Si tu détruis ce qui opprime l'homme,
si tu libères ton frère humilié,
la nuit de ton combat sera lumière de midi.

Alors, de ton pas, pourra naître une danse,
la danse qui invente la terre de demain,
la danse qui invente la terre de Dieu.

Saint Jean-Baptiste de La Salle, priez pour nous.

Vive Jésus dans nos coeurs ! À jamais !